Monsieur le préfet des landes
24 Rue Victor Hugo
40000 Mont de Marsan

Le 03 novembre 2026, à Soustons

Objet : Préavis de grève du 9 novembre au 31 décembre 2026, de 0 h à 24 h, couvrant l'ensemble des agent·es de la Fonction publique territoriale des Landes et les salarié·es relevant de la partie privée de notre champ fédéral (entreprises de l'eau et de l'assainissement, de la thanatologie et du secteur privé du logement social).

Monsieur le Préfet des Landes,

La situation sociale et économique de notre pays continue de susciter une profonde colère parmi les travailleuses et travailleurs, les jeunes et les retraité·es. Les mobilisations et les revendications qui s'expriment partout sur le territoire témoignent d'une urgence sociale à laquelle le gouvernement ne peut plus rester sourd.

Les orientations budgétaires portées par le gouvernement, notamment à travers les projets de loi de finances (PLF) et de financement de la Sécurité sociale (PLFSS), font peser de nouvelles menaces sur les services publics, les collectivités territoriales et les droits sociaux. Ces choix politiques vont à l'encontre des attentes exprimées par les agents·es publics, les salarié·es et l'ensemble de la population.

Dans le même temps, nous dénonçons fermement les atteintes aux libertés fondamentales, les entraves aux mobilisations et les actes de répression visant celles et ceux qui font vivre les mouvements sociaux. Les violences survenues lors de rassemblements syndicaux, lycéens et étudiants sont inacceptables et constituent une menace pour notre démocratie et le droit de manifester.

La Coordination Syndicale Départementale CGT des Territoriaux des Landes rappelle que c'est par l'organisation collective, la solidarité et la convergence des luttes que les travailleuses et travailleurs peuvent construire un rapport de force permettant de faire aboutir leurs revendications.

La violence est également sociale. Elle se traduit quotidiennement par la dégradation des conditions de vie, l'augmentation du coût de la vie, le gel des salaires et des traitements, la précarisation de l'emploi et le manque de perspectives pour une partie toujours plus importante de la population.

Coordination Syndicale Départementale CGT des Territoriaux des Landes
Siège Social : Bureau 14 | 18 rue de Moscou, 40140 Soustons
Téléphone : 05 58 41 39 14 | contact@csdcgt40.org
Secrétariat : 3 rue des Frênes, 40100 DAX
CSDCGTDESLANDES

Nos services publics sont aujourd'hui fragilisés par des années de restrictions budgétaires et de choix politiques qui dégradent progressivement leur fonctionnement. Les conditions de travail et la santé des agentes et agents publics sont directement menacées par le manque de moyens humains et matériels, la surcharge de travail et l'absence de reconnaissance professionnelle.

Le gel du point d'indice, l'insuffisance des rémunérations, la précarité et le manque de recrutements constituent autant de motifs légitimes de mécontentement.

Pourtant, d'autres choix sont possibles. Le financement de services publics de qualité, répondant aux besoins de la population, nécessite une véritable politique de redistribution des richesses. La taxation des grandes fortunes et des produits financiers, la conditionnalité des aides publiques aux entreprises ainsi que la suppression des exonérations fiscales accordées au patronat constituent des leviers indispensables pour financer durablement notre modèle social et nos services publics.

Face à ces orientations gouvernementales et à l'absence de réponses satisfaisantes aux revendications portées par les agents·es, la Coordination Syndicale Départementale CGT des Territoriaux des Landes dépose, pour l'ensemble des personnels concernés, un préavis de grève couvrant la période du 9 novembre au 31 décembre 2026, de 0 h à 24 h, afin de permettre à chacune et chacun de participer aux mobilisations et aux actions nécessaires à la défense de ses droits.

Ce préavis couvre les journées suivantes :

Novembre 2026 :
9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30.
Décembre 2026 :

1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31.

Nos revendications sont les suivantes :

- Un plan d'investissement et de financement ambitieux de la Fonction publique, en opposition aux réductions budgétaires imposées aux collectivités territoriales ;

- Le dégel et l'augmentation immédiate du point d'indice à 6,50 €, l'effectivité de l'égalité salariale et la revalorisation des filières à prédominance féminine ;

- Un plan de recrutement et de titularisation permettant de lutter contre la précarité, la surcharge de travail et de répondre aux besoins de la population ;

Coordination Syndicale Départementale CGT des Territoriaux des Landes
Siège Social : Bureau 14 | 18 rue de Moscou, 40140 Soustons
Téléphone : 05 58 41 39 14 | contact@csdcgt40.org
Secrétariat : 3 rue des Frênes, 40100 DAX
CSDCGTDESLANDES

- L'abrogation immédiate de la loi de transformation de la Fonction publique ;

- L'arrêt de toute forme de répression et de violence, ainsi que le respect des droits et libertés fondamentales, notamment du droit de grève et de manifester ;

- L'ouverture de négociations sur les revendications de la jeunesse, accompagnées de budgets dédiés, notamment concernant la suppression de Parcoursup, les recrutements de personnels et les investissements dans les bâtiments.

La CSD CGT des Territoriaux des Landes appelle l'ensemble des agentes et agents publics et des salarié·es concernés à poursuivre la mobilisation et à exprimer leurs revendications par toutes les formes d'actions nécessaires durant cette période.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le préfet, l'expression de nos sincères salutations.

Pour la Coordination Syndicale Départementale CGT des agents territoriaux des Landes

L'animateur

Coordination Syndicale Départementale CGT des Territoriaux des Landes
Siège Social : Bureau 14 | 18 rue de Moscou, 40140 Soustons
Téléphone : 05 58 41 39 14 | contact@csdcgt40.org
Secrétariat : 3 rue des Frênes, 40100 DAX
CSDCGTDESLANDES